



RAPPORT

Rapport d'activités 2020 – Comité de suivi de Niobec

Présenté à



19 mars 2021

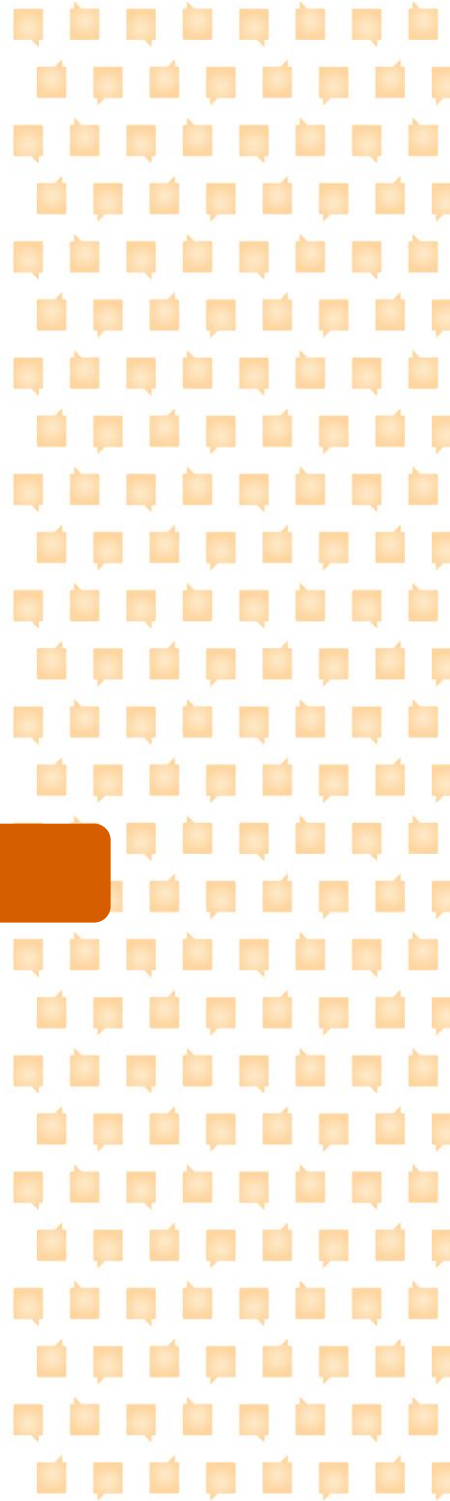


TABLE DES MATIÈRES

Table des matières _____	2
Introduction _____	3
Contexte de création du Comité de suivi _____	3
Une formule à l'image du milieu _____	4
Une participation affectée par la pandémie _____	6
Commandites et implication communautaire _____	7
Évaluation du Comité par les membres _____	7
Perspectives 2021 _____	8
Remerciements _____	8
Annexe _____	9

INTRODUCTION

Le présent document rend compte des démarches de création du Comité de suivi de Niobec et résume les activités et les différents travaux du Comité. Il se veut un témoin de la contribution du Comité de suivi à l'amélioration continue des opérations de Niobec et concerne la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Ce document a été préparé par la firme Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert »), une entreprise spécialisée en participation publique. En plus d'avoir collaboré à la création du Comité de suivi, Transfert anime les rencontres et rédige les comptes rendus à titre de ressources indépendantes.

Ce rapport d'activités vise aussi à valoriser les résultats obtenus et à susciter l'intérêt à participer au Comité. Il a été produit dans un souci de synthèse afin d'en faciliter la lecture. Ce rapport a été révisé puis adopté par les membres du Comité de suivi.

Les personnes intéressées à obtenir plus de détails sur certains sujets peuvent consulter les comptes rendus et les présentations disponibles sur le site Internet de Niobec à la section dédiée au Comité, à l'adresse suivante : www.niobec.com/engagement/comite-de-suivi

CONTEXTE DE CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI

Depuis le 31 décembre 2015, date d'entrée en vigueur de l'article 101.0.3, la Loi sur les mines oblige les exploitants miniers à constituer un Comité de suivi pour chaque bail minier nouvellement délivré sur l'ensemble du territoire du Québec. Cette bonification de la Loi vise à favoriser la prise en compte des préoccupations et des attentes des différents acteurs du milieu dans le développement des activités minières.

En 2017, l'exploitation minière de Niobec nécessitait une nouvelle demande de bail minier auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) puisque la zone de minage souterraine dépassait légèrement les limites du bail en surface actuel. Une nouvelle demande de bail impliquait donc la mise en place d'un comité de suivi.

UNE FORMULE À L'IMAGE DU MILIEU

La formule de comité utilisée pour le Comité de suivi de Niobec est basée sur le guide de bonnes pratiques du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) : <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/energie-ressources-naturelles/publications/#c13876>

RÔLE ET OBJECTIFS DU COMITÉ DE SUIVI DE NIOBEC

Le rôle du Comité de suivi de Niobec, adopté publiquement, est de faciliter l'échange d'information sur Niobec afin de sensibiliser la communauté locale aux activités de la minière et d'aider Niobec à mieux comprendre les préoccupations et les attentes de ses parties intéressées et les impacts potentiels de ses activités.

Ce rôle s'accompagne de plusieurs objectifs qui ont été adoptés par les membres du comité.

Engagements de Niobec :

- ✓ Partager de manière ouverte et transparente les informations nécessaires, et qu'elle est en mesure de divulguer, pour permettre aux membres de participer de manière significative aux discussions ;
- ✓ Répondre aux demandes, aux commentaires et aux suggestions exprimés par les membres du Comité ;
- ✓ Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du Comité ;
- ✓ Faciliter la participation des membres par diverses mesures :
 - Le remboursement des frais de gardiennage (le cas échéant) ;
 - Le remboursement des frais de déplacement pour les participants résidant à l'extérieur de Saint-Honoré.
- ✓ Rendre disponibles sur le site Internet de l'entreprise les documents relatifs aux travaux du Comité ;
- ✓ Produire annuellement et rendre disponible sur le site Internet un rapport des activités du Comité.

Engagements des membres :

- ✓ Participer activement à environ trois rencontres par année (mandat de deux ans renouvelable) ;
- ✓ Exercer leur mandat de bonne foi, dans le meilleur intérêt de la collectivité ;
- ✓ Faire profiter le Comité de leurs connaissances et de leurs expériences ;
- ✓ Valider les comptes-rendus des rencontres.

DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Les réunions du Comité se déroulent généralement de la façon suivante :

1. Approbation par les membres de l'ordre du jour (les membres peuvent proposer des sujets à ajouter au varia) ;
2. Tour de table pour présenter des nouvelles d'intérêt et des échos du milieu ;
3. Validation du compte rendu de la réunion précédente ;
4. Retour systématique sur les actions de suivi notées dans les rencontres précédentes;
5. Mise à jour sur les opérations, les activités et les relations communautaires (avancement des différents projets et travaux, plans d'action et programmes de suivis, registre des plaintes, etc.) ;
6. Période d'échanges avec les membres ;
7. Présentation sur un sujet d'intérêt ou sur un sujet thématique donnée par un représentant de la mine Niobec ou un expert-invité ;
8. Échanges avec les membres sur d'autres sujets d'intérêt.

Ce déroulement permet d'aborder en profondeur des sujets qui sont d'intérêt pour les membres tout en s'assurant de faire les suivis à chaque rencontre sur la prise en compte, par Niobec, des recommandations émises par le Comité.

COMPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI

La composition du Comité se veut le reflet des parties prenantes représentatives des enjeux liés aux activités de Niobec, permettant ainsi une expression diversifiée d'opinions lors des rencontres. En plus des représentants de Niobec qui siègent à titre de personnes-ressources et de deux représentants de Transfert, le comité est composé de six membres. Quatre substituts ont également été nommés pour assurer une présence en cas d'absence d'un des membres. Au besoin, des experts ou d'autres personnes-ressources peuvent être invités à fournir des compléments d'information sur les thématiques abordées.

À la fin de l'année 2020, la composition du Comité était la suivante :

SECTEURS			MEMBRES	SUBSTITUTS
RÉSIDENTS	Voisins de la mine	1.	M. Rosaire Gaudreault	M. Élie-Marie Tremblay
	Résidents de Saint-Honoré	2.	M. Éric Tremblay	Mme Christine Gauthier
ORGANISME MUNICIPAL		3.	M. Romain Riverin	
SOCIO-ÉCONOMIQUE		4.	Mme Sandra Rossignol	Mme Marlène Gaudreault
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES		5.	M. Serge Simard	
ENVIRONNEMENT		6.	M. Gérald Morin	M. Richard Sirois
TOTAL			6 membres confirmés	5 substituts confirmés

UNE PARTICIPATION AFFECTÉE PAR LA PANDÉMIE

Une rencontre du Comité de suivi devait avoir lieu le 31 mars 2020, toutefois, en raison de la pandémie de la Covid-19 et des mesures de confinement en vigueur au printemps par le gouvernement, celle-ci a dû être annulée. Le 16 septembre 2020, une rencontre du Comité a pu être organisée en personne pour répondre à la volonté des membres, et ce, en tout respect des mesures sanitaires en vigueur. Cette rencontre fut la seule réalisée en 2020, les membres ayant convenu d'attendre le début de 2021 en espérant que la situation s'améliore.

CALENDRIER DE RENCONTRE 2020

Le plan de travail ainsi que le calendrier des rencontres sont établis par les membres afin d'approfondir divers sujets d'intérêts. La seule rencontre ayant pu être réalisée en 2020 est détaillée ci-dessous :

RENCONTRE	DATE	SOMMAIRE
RENCONTRE # 7 – Structure environnement, société et gouvernance (ESG) et atelier thématique sur les sujets d'intérêts pour les rencontres de 2021	29 SEPTEMBRE 2020	Outre les derniers développements et les projets en cours de réalisation, une présentation de la structure environnement, société et gouvernance (ESG) a été faite lors de cette rencontre. Il s'agit d'un modèle de gestion qui permettra à Niobec de se doter de pratiques opérationnelles responsables, éthiques et durables et de les maintenir. Une présentation sur les efforts déployés par Niobec pour contrer la pandémie de la Covid-19 a également été effectuée. De plus, un atelier thématique a eu lieu afin de recueillir les idées sur les sujets et thématiques d'intérêt pour l'année 2021.

CONTRIBUTION DES MEMBRES DU COMITÉ

Lors des rencontres du Comité, les membres ont eu l'occasion de poser leurs questions et d'émettre des suggestions et demandes aux représentants de Niobec. Par leurs idées, leurs connaissances et leur expertise, les membres ont pu apporter diverses contributions. Le tableau ci-dessous vise à fournir un exemple :

CONTRIBUTIONS DU COMITE	IMPACTS POSITIFS
Participation à l'atelier thématique des rencontres du Comité	Les membres ont participé à l'atelier dans le but d'alimenter les rencontres pour la prochaine année en identifiant les besoins d'information et les sujets d'intérêt à discuter ensemble. Les sujets d'intérêts évoqués sont résumés ci-dessous. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Retombées économiques (exemple, achat local) ; ✓ Suivi environnemental ; ✓ Mise à jour sur les projets ;

CONTRIBUTIONS DU COMITE	IMPACTS POSITIFS
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport ESG 2020 ; ✓ Communication - faire valoir les engagements de Niobec (environnement, social, économique) et énergiser le lien entre Niobec et la Ville de Saint-Honoré ; ✓ Réviser les règles de fonctionnement du Comité ✓ Situation sur le trafic ; ✓ Ressources humaines (besoins en main d'œuvre, négociations conventions collectives).

COMMANDITES ET IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Le maintien de bonnes relations avec la communauté est au cœur des priorités de Niobec. L'implication communautaire et les commandites de l'entreprise pour l'année 2020 se résume comme suit :

- ✓ Le budget de dons et commandites de Niobec s'élevait à 150 000 \$;
- ✓ Une campagne pour l'organisme Centraide a été mise en place en début d'année 2020 pour inviter les employés à effectuer des dons par l'intermédiaire de retenues sur leur paie. Niobec donnera, quant à elle, l'équivalent des montants retenues sur la paie des employés jusqu'à un montant maximal de 25k\$.
- ✓ Suivant l'annulation des festivités du temps des fêtes (Soirée des fêtes et Noël des enfants), Niobec a pris la décision de faire la différence auprès des familles de la région qui en auront davantage besoin compte tenu du contexte actuel difficile en versant des dons monétaires à trois organismes de la région qui viennent en aide aux plus démunis. Citons, tout particulièrement un organisme, la Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Honoré et de Saint-Ambroise.
- ✓ Un montant supplémentaire a aussi été remis à Leucan par l'intermédiaire du « clan des défenseurs – fond de dépannage » en raison des dommages collatéraux de la COVID-19, en surplus de l'entente de deux ans.

ÉVALUATION DU COMITÉ PAR LES MEMBRES

Après une année de travaux, même si seulement une rencontre a pu être réalisée en raison de la pandémie (Covid-19), les membres du Comité de suivi ont eu l'opportunité de partager leur appréciation globale à l'égard du fonctionnement et du déroulement des rencontres de façon individuelle et anonyme via un sondage en ligne (questions au sondage en Annexe 1).

Les membres se disent entre autres satisfaits du fonctionnement des rencontres du Comité de suivi. Ils affirment également être satisfaits ou plutôt satisfaits du contenu et de la logistique de celles-ci.

Les membres sont en accord ou plutôt en accord que les activités et contenus proposés permettent de répondre aux objectifs poursuivis par le Comité. Les membres sont en accord ou plutôt en accord que les échanges, discussions et consultations tenues lors des rencontres du Comité permettent d'établir une réelle collaboration entre Niobec et la communauté. Ils sont également en accord ou plutôt en accord que les rencontres permettent de faire le suivi des demandes d'information et des plaintes et qu'au cours des échanges, qu'il est possible de contribuer à la recherche de pistes d'amélioration relativement aux préoccupations soulevées par la communauté.

Les membres confirment par ailleurs leur appréciation envers la possibilité de s'exprimer librement, de partager leurs préoccupations et de soumettre des suggestions.

Les membres perçoivent le Comité comme un lien important entre les citoyens et l'équipe de Niobec, ce qui favorise un climat de compréhension mutuelle, ainsi qu'une tribune pour exprimer leurs préoccupations à titre de citoyen et voisin des opérations.

PERSPECTIVES 2021

Depuis sa création en 2018, les rencontres du Comité ont donné lieu à des échanges fructueux en permettant aux membres de parfaire leurs connaissances des opérations de Niobec et d'approfondir leur compréhension sur des thématiques spécifiques.

En raison de la pandémie (Covid-19), seulement une rencontre a eu lieu pour l'année 2020, toutefois, celle-ci fut riche en échanges. Niobec souhaite tenir trois rencontres en 2021. Si la situation ne permet pas de rencontre en personne, des rencontres virtuelles seront organisées. Le partage régulier d'information de manière ouverte et transparente est important afin de permettre au Comité de poursuivre son mandat.

REMERCIEMENTS

L'équipe de Niobec tient à souligner le travail et le temps investi par les membres ayant collaboré et contribué à la réussite du Comité de suivi. Les succès obtenus jusqu'à présent sont intimement liés à cette implication du milieu.

ANNEXE

Questions sondage - Appréciation des membres du Comité de suivi de Niobec

1. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre degré d'appréciation générale (satisfait - plutôt satisfait - plutôt insatisfait – insatisfait - ne sais pas/ne s'applique pas) :

- Des rencontres du Comité de suivi
- Du fonctionnement du Comité de suivi

2. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre degré de satisfaction des éléments qui concernent le contenu des rencontres (satisfait - plutôt satisfait - plutôt insatisfait – insatisfait - ne sais pas/ne s'applique pas) :

- Le partage d'information sur les développements récents de Niobec
- Le retour sur les suivis à réaliser
- Le partage d'information provenant des membres
- Les présentations effectuées par Niobec
- La qualité des réponses aux questions

3. Quels commentaires particuliers souhaiteriez-vous nous transmettre ou quelles suggestions d'amélioration aimeriez-vous nous communiquer en lien avec le contenu des rencontres ?

4. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre degré de satisfaction des éléments qui concernent la logistique des rencontres (*satisfait - plutôt satisfait - plutôt insatisfait – insatisfait - ne sais pas/ne s'applique pas*) :

- Le lieu
- L'horaire
- La durée
- La planification
- La facilitation des rencontres
- Le déroulement des rencontres
- Les comptes rendus
- Le délai d'envoi des comptes rendus

5. Quels commentaires particuliers souhaiteriez-vous nous transmettre ou quelles suggestions d'amélioration aimeriez-vous nous communiquer en lien avec la logistique des rencontres ?

6. À l'aide de l'échelle suivante, indiquez votre niveau d'accord avec ces énoncés (*en accord - plutôt en accord - plutôt en désaccord - en désaccord - ne sais pas/ne s'applique pas*) :

- Les activités et contenus proposés permettent de répondre aux objectifs poursuivis par le Comité;
- Les échanges, discussions et consultations tenues lors des rencontres du Comité permettent d'établir une réelle collaboration entre Niobec et la communauté;
- Les rencontres permettent de faire le suivi des demandes d'information et des plaintes;
- Au cours des échanges, il est possible de contribuer à la recherche de pistes d'amélioration relativement aux préoccupations soulevées par la communauté.

7. Autres (veuillez spécifier)